

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4089**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Systèmes électroniques numériques

Nouvel intitulé : Systèmes numériques - Option A : sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire (SSIHT)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : 3e Commission Professionnelle Consultative : Métallurgie	Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**IV (Nomenclature de 1969)**

**4 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

255 Electricité, électronique

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce baccalauréat professionnel aborde l'ensemble des compétences professionnelles permettant au technicien d'exercer les activités liées à la préparation, l'installation, la mise en service et la maintenance. Le technicien participe au service client en complémentarité des services commerciaux. Ce diplôme fait référence à des champs professionnels qui sont déclinés à partir de grands secteurs d'activités de la filière électronique. A ce jour, les champs professionnels suivants sont concernés : - sécurité alarme ;

- audiovisuel multimédia ;
- audiovisuel professionnel ;
- électrodomestique ;
- télécommunications et réseaux ;
- électronique industrielle embarquée.

*Nota bene* : les activités professionnelles prennent en compte le déploiement de la fibre optique.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur grand public, professionnel et industriel pour :

- les sécurités alarme
- audiovisuel multimédia
- audiovisuel professionnel

Technicien de maintenance, technicien audiovisuel, technicien sécurité- alarme, technicien électronicien

### Codes des fiches ROME les plus proches :

I1305 : Installation et maintenance électronique

I1307 : Installation et maintenance télécoms et courants faibles

I1203 : Maintenance des bâtiments et des locaux

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- Analyse d'un système électronique
- Situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel
- Préparation, installation, mise en service, maintenance d'un système électronique
- Economie-gestion
- Prévention, santé, environnement
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante
- Français
- Histoire, géographie et enseignement moral et civique
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Education physique et sportive

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 4089 - U2 : Analyse d'un système électronique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréhender la mise en oeuvre d'un projet d'installation d'un système</li> <li>- Recueillir les informations relatives à l'exploitation et aux caractéristiques des éléments de l'installation</li> <li>- Analyser le fonctionnement de l'installation actuelle en vue de l'intervention</li> <li>- Analyser, interpréter les indicateurs de fonctionnement</li> </ul>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 4089 - U31 : Situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un bilan de l'existant</li> <li>- Recueillir les informations relatives à l'exploitation et aux caractéristiques des éléments de l'installation</li> <li>- Vérifier la conformité du support et des alimentations d'énergie</li> <li>- Vérifier le fonctionnement des matériels et logiciels en interaction</li> <li>- Etablir un pré diagnostic (à distance)</li> <li>- Communiquer lors de l'intervention</li> <li>- Déceler et mettre en évidence les besoins du client</li> <li>- S'intégrer à la démarche qualité du service</li> <li>- Respecter les termes du contrat</li> <li>- Renseigner le rapport de recette</li> <li>- Gérer ses lots de matériel</li> <li>- Gérer son temps d'intervention</li> <li>- Gérer et distribuer les ressources</li> </ul>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 4089 - U32 : Préparation, installation, mise en service, maintenance d'un système électronique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planifier l'intervention</li> <li>- Réaliser l'intégration matérielle d'un équipement</li> <li>- Réaliser l'intégration logicielle d'un équipement</li> <li>- Préparer le plan d'action</li> <li>- Etablir tout ou partie du plan d'implantation et de câblage</li> <li>- Installer les supports</li> <li>- Certifier le support physique ou valider les médias</li> <li>- Installer et configurer les éléments du système</li> <li>- Vérifier la conformité du fonctionnement des matériels et logiciels associés</li> <li>- Vérifier la conformité du fonctionnement des matériels et logiciels identifiés</li> <li>- Etablir un diagnostic</li> <li>- Réaliser l'intervention</li> <li>- Mettre à jour les documents relatant les historiques des interventions</li> </ul>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 4089 - U33 : Economie-gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle</li> <li>- Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle</li> </ul>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 4089 - U34 : Prévention, santé, environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème</li> <li>- Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident</li> <li>- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques</li> <li>- Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées</li> <li>- Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence</li> </ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 4089 - U11 : Mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher, extraire et organiser l'information.</li> <li>- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution.</li> <li>- Expérimenter, simuler.</li> <li>- Critiquer un résultat, argumenter.</li> <li>- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.</li> </ul>
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 4089 - U12 : Sciences physiques et chimiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher, extraire et organiser l'information.</li> <li>- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.</li> <li>- Expérimenter, simuler.</li> <li>- Critiquer un résultat, argumenter.</li> <li>- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.</li> </ul>
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 4089 - U4 : Langue vivante étrangère	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences de niveau B1+ du CECRL</li> <li>- S'exprimer oralement en continu</li> <li>- Interagir en langue étrangère</li> <li>- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère</li> </ul>
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 4089 - U51 : Français	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer</li> <li>- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire</li> <li>- Devenir un lecteur compétent et critique</li> <li>- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle</li> </ul>
Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 4089 - U52 : Histoire, géographie et enseignement moral et civique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures</li> <li>- Comprendre les enjeux liés au développement durable</li> <li>- Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation</li> <li>- Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux</li> </ul>
Bloc de compétence n°11 de la fiche n° 4089 - U6 : Arts appliqués et cultures artistiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels</li> <li>- Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création</li> <li>- Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques</li> </ul>
Bloc de compétence n°12 de la fiche n° 4089 - U7 : Education physique et sportive	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues</li> <li>- Réaliser une performance motrice maximale</li> <li>- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains</li> <li>- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique</li> <li>- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif</li> <li>- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité</li> </ul>

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem

Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'Éducation

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 avril 2005 modifié.

Dernière session d'examen 2018

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Base reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

##### Autres sources d'information :

éduscol

Légifrance

<http://www.onisep.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://eduscol.education.fr/cid47640/le-baccalaureat-professionnel.html>

##### Lieu(x) de certification :

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :

**Certification suivante :** Systèmes numériques - Option A : sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire (SSIHT)